Plaintel infos Municipales
n° 412/ 27 février 2015

A la une

Elections départementales 2015 - Mode d'emploi

Des élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Ce seront les premières élections départementales organisées, qui remplacent les élections cantonales.

Cantonales ou départementales, quelles sont les différences ?

Depuis la loi du 17 mai 2013, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de ***conseil départemental*** en remplacement de la précédente appellation de conseil général. Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) sont élus lors d'élections départementales. Ces élections ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient auparavant renouvelés par moitié tous les trois ans).

Quel est le mode de scrutin ?

Les élections sont organisées au mode de ***scrutin binominal à deux tours***. Chaque canton élira deux conseillers départementaux. Les bulletins de vote comporteront deux binômes : une femme titulaire et sa remplaçante, un homme titulaire et son remplaçant. Ce n'est pas une liste, il n'y aura pas de panachage possible. Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour sera organisé.

Quelle est la circonscription électorale ?

La circonscription électorale des élections départementales reste le canton. Néanmoins, ***la carte des cantons a été redessinée*** depuis le 1er janvier 2015. Plaintel est désormais chef-lieu de notre canton qui comprend 10 communes : Le Bodéo, Hénon, L'Hermitage-Lorge, Moncontour, Plaintel, Plémy, Plœuc-sur-Lié, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel.

Infos pratiques

Comment voter ?
L'électeur doit être inscrit sur la liste électorale et présenter obligatoirement une pièce d'identité, telle que : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, carte du combattant... (à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité).

Vote par procuration
Il permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune). La personne souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Horaires des bureaux de vote
Ils sont ouverts de 8h à 18h.

Infos

Noces de diamant fêtées à l'hôtel de ville

Pierre et Hélène Demoy, domiciliés « Les Tinnières », ont fêté leurs soixante ans de mariage à Plaintel, avec leur famille et amis, samedi 21 février. Il y a soixante ans, le 18 février, Pierre Demoy, né en 1930 à Plaintel, épousait Hélène Robin, née en 1935, à La Harmoye. De leur union sont nés trois enfants.
Joseph Le Vée, Maire, a retracé leurs 60 années de vie commune et les a chaleureusement félicités au nom du Conseil Municipal.

Nécrologie

Nous avons appris le décès de Monsieur **Bernard Le Hen**, le 15 février, à l'âge de 80 ans. Il fut Directeur de l'EPSMS les Mauriers à St-Quihouët de 1970 à 1978 et de 1983 à 1995, conseiller municipal à Plaintel de 1989 à 1995 et conseiller municipal délégué à Lanester de 1995 à 2001.
La collectivité présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Laurent Chandemerle filme sa commune

La municipalité a organisé une petite réception à l'attention de Laurent Chandemerle, lundi 23 février, afin de le remercier très chaleureusement pour la réalisation d'un petit film de présentation de la commune, diffusé lors de l'accueil des nouveaux Plaintelais, le 4 février dernier. Malgré ses engagements professionnels, il a fait preuve de beaucoup de disponibilité pour cette contribution et marque également son profond attachement à sa commune.

Vous pouvez visionner le film sur le site internet de la commune :
www.mairie-plaintel.fr

Collecte de souvenirs et de photos sur l'électrification de nos campagnes

Jérôme Lucas, écrivain et responsable des éditions ***Récits*** (à Langast), effectue une collecte de **souvenirs sur l'arrivée de l'électricité dans les campagnes bretonnes**, en vue d'éditer un livre. Vous pouvez participer en lui confiant vos souvenirs, vos anecdotes : l'installation de l'électricité dans la maison, dans le village, ce que ça a changé au quotidien. Il cherche aussi des documents et des photos pour illustrer l'arrivée de la fée électrique : l'installation de lignes électriques, l'inauguration d'un transformateur, l'achat d'un nouvel appareil ou outil électrique...

Contact : 02 96 26 86 59 ou contact@vosrecits.com

Médaille de la Famille

Cette distinction honorifique peut être décernée aux personnes qui :

- élèvent ou ont élevé au moins 4 enfants de nationalité française,
- dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans,
- et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.

Peuvent également prétendre à l'obtention de la médaille de la famille :

- toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents,
- toute personne ayant élevé pendant au moins 2 ans un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté,
- tout veuf ou veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants,
- toute autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille. Dans ce cas, le pouvoir de conférer la médaille appartient au Ministre chargé de la famille, de sa propre initiative ou sur saisine conjointe du Préfet et du Président de l'UDAF.

Les dossiers de candidature doivent être retirés en mairie.

PERMANENCES

→ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Contact : Isabelle Kerdal au 02 96 64 26 32

→ AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Permanence de l'association Leader
Mercredi 18 mars de 10h à 12h
Contact : 02 96 74 99 88

→ MISSION LOCALE
Prochaine permanence de Denis Le Bouec
Jeudi 12 mars de 14h à 17h
Prendre rendez-vous au 02 96 68 15 68

→ POINT INFORMATION JEUNESSE
Communauté de communes Centre Armor Puissance 4 à Plœuc-sur-Lié
Contact : Laurence Pignorel au 02 96 64 26 33

→ CONSEILLER GÉNÉRAL
Permanence de Gérard Le Guilloux
en mairie, sur rendez-vous
au 02 96 32 03 07 ou 06 77 91 67 73

→ MAGASIN VÊTEMENTS ADMR
Samedis 7 et 14 mars de 10h à 12h
Espace Abbé François Cormaux

→ CPAM
A la mairie de Ploeuc-sur-Lié
1er et 3ème mercredis du mois de 13h30 à 16h.

→ SECOURS CATHOLIQUE
Ne restez pas seuls : **la main tendue** peut devenir la vôtre ! Venez !
Par votre présence, vous pouvez briser votre solitude et celles des autres...
Tous les lundis, à partir de 14h30, salles Notre Dame.
Contact : 06 95 64 13 88.

BRIN de CULTURE
La médiathèque de Plaintel
plaintel.opac3d.fr

Mercredi 18 mars 2015
10h.30
MÊME PAS PEUR !!
Nombre de places limité Inscription indispensable
Randonnée d'histoires autour du loup pour bébés lecteurs
Partenariat entre la médiathèque et le RPAM
BRIN DE CULTURE
la médiathèque de Plaintel
mediatheque-plaintel@wanadoo.fr Tel : 02 96 32 05 22

La Robe de Roquilieu

Pendant un mois, les résidents de la Maison de Retraite de Roquilieu présentent l'exemplaire unique de la robe haute-couture réalisée dans l'atelier dirigé par Euriel Lacorne. L'histoire du projet, du dessin préliminaire au dernier ourlet, est racontée en images.

Haute Couture
LA ROBE DE ROQUILIEU
Exposition
du 11 mars au 4 avril 2015
Une réalisation de l'atelier Maison de Retraite "Roquilieu"
BRIN DE CULTURE
la médiathèque de Plaintel
mediatheque-plaintel@wanadoo.fr Tel : 02 96 32 05 22

Etat civil

Décès

- Denise Glama née Budet, 92 ans, née à Plaintel, décédée le 6 février à Binic.

Visite du lotissement des Bouillons

Les élus de la commission « Voirie-Environnement » iront à la rencontre des habitants du lotissement des Bouillons **le samedi 14 mars à partir de 9h30**.

PORTES OUVERTES

Lycée La Ville Davy

à Quessoy

Samedi 14 mars de 9h à 18h
Dimanche 15 mars de 10h à 18h

Contact : **02 96 42 52 00**

La CPAM vous informe

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant si vous êtes victime d'un accident ou d'une agression (vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...).

Pourquoi ? La CPAM va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre CPAM, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par courrier à : **CPAM 22024 - Saint-Brieuc cedex 1 -** Par téléphone au **36 46**
Sur **ameli.fr**, rubrique *Votre caisse / Je suis blessé par un tiers*

Environnement

Salon de l'habitat

Les conseillers de l'Espace Info-Energie et du programme Vir'volt-ma-maison (www.virvolt-ma-maison.fr) seront présents au Salon de l'Habitat qui aura lieu **du 7 au 9 mars 2015 au Parc d'Exposition de Brézillet**.
Vous avez un projet de construction ou de rénovation, n'hésitez pas venir les y rencontrer pour un conseil neutre et gratuit.

BÂTIPOLE - Le bâtiment du futur s'ouvre à tous

Créé à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, Bâtipole est un centre d'information et d'exposition sur la construction et la rénovation durable.

Venez y découvrir
« les secrets de la maison économe et confortable »

Isolation, ventilation, étanchéité à l'air, chauffage, énergie renouvelable, domotique... Tous ces éléments contribuent aux économies d'énergies et à la performance des logements.
Près d'une cinquantaine de matériaux sont présentés et mis en œuvre sur 14 maquettes qui s'articulent autour de 4 pôles : l'enveloppe du bâtiment, la ventilation, le chauffage, les équipements.

- **Visite guidée : le dernier mercredi du mois à 10h30**, durée 45 mn, gratuit, inscription obligatoire au **02 96 76 26 26**. Remise d'une plaquette pédagogique à chacun des visiteurs.

L'équipe de Bâtipole sera présente au salon de l'habitat de Saint-Brieuc les 7, 8 et 9 mars au Parc d'expos de Brézillet pour promouvoir les compétences et les savoir faire des entreprises artisanales du bâtiment auprès des 15 000 visiteurs de cette manifestation d'envergure départementale.

Davantage d'infos sur : www.batipole.org

FESTIVAL NATUR'ARMOR

La plus grande exposition nature de Bretagne

Expositions, animations, sorties nature, activités pour les enfants, conférences...

6, 7 et 8 mars 2015 - Entrée : 2 € à partir de 16 ans

Gymnase du Lycée Kerraoul
Avenue Gabriel Le Braz • 22500 Paimpol

Consultez le programme sur le site :
www.vivarmor.fr

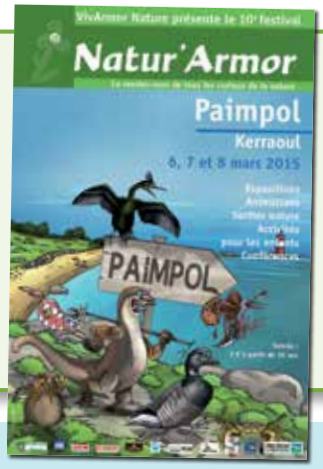

Vie associative

L'équipe Plaintelaise est composée d'Ivan Dieulesaint, Thanh Nguen, Jacky Denis, Patrick Martinet et Camille Le Bail

TENNIS CLUB « Les têtes argentées » engagées en championnat

Nouveauté cette saison : le Tennis Club Plaintelais a engagé une équipe Vétérans dans le championnat départemental des « Têtes Argentées ». 8 clubs se rencontrent en matchs aller et retour, sur le secteur de Saint-Brieuc (Lamballe, St-Brieuc, St-Quay, Pléneuf, Broons, Léhon, Fréhel, Plaintel).
Chaque rencontre se joue en 3 simples et 1 double. Un championnat où la convivialité est de mise. En effet, à l'issue des matchs, la tradition veut que l'équipe reçoive ses adversaires autour d'un repas.

PLAINTEL SPORT FOOTBALL

Rencontres à venir

Dimanche 8 mars
DSE : Lannion 2 / Plaintel (15h30)
PH : Plaintel / Entente du Trieux (15h30)
D3 : St-Brieuc Lusitaniens 2 / Plaintel (13h30)

Dimanche 15 mars
DSE : La Gacilly / Plaintel (15h30)
PH : Plaintel / Ginglin 2 (15h30)
D3 : Plaintel / Langueux (13h30)

PAPIERS ET BOUCHONS

Prochaine collecte par l'association « Camille et Lucas »
Samedi 14 mars de 10h à 12h
place du Général de Gaulle

SOIRÉE DANSANTE CARNAVAL

Samedi 14 mars
à la salle des fêtes
Menu : Jarret-Frites
(12 € pour les adultes,
6 € pour les enfants)

Les bénéfices de cette soirée permettent de financer les sorties pédagogiques de l'école maternelle et élémentaire.

Renseignements et réservations au 02 96 61 31 92 ou par mail : apeaplaintel@gmail.com
Organisé de l'Association des Parents d'Elèves et des Amis (APEA) des écoles publiques.

PLAINTEL RANDO

Programme sorties Mars

Départs : Salle du Beau chemin le jeudi et Place du Général de Gaulle le dimanche
Jeudi 5 à 14h :
Raussan / La Ville Madio / Tréougat
Dimanche 8 à 9h :
Plérin (Rocher Martin / Les Rosaires)
Jeudi 12 à 8h : Sortie à Plougrescant
Dimanche 15 à 9h30 :
Brangolo / Les Mauriers / Boulé

RANDONNÉE PÉDESTRE

Samedi 7 mars
Départ à 14h de la salle polyvalente de St-Brandan
Circuits de 5 et 9 km • Goûter à l'arrivée
Participation libre
Cette randonnée est proposé par la délégation de la Ligue contre le cancer de Ploeuc-sur-Lié, dans le cadre de Mars Bleu (dépistage du cancer du colon)

LE CERCLE PLAINTELAIS présente *"sur les planches !"*

Petit goûter et rencontres théâtrales
Dimanche 15 mars
à 14h30 à la salle des fêtes - Entrée : 5 €
Avec la participation de :
- *Compagnie Kikeko (Le Merzer)*
- *Les Tréteaux Plénaltais*
- *Culture et Loisirs de St-Carreuc*
- *Les Têtes de l'Art de Plouagat*
- *Les Méconnus de Plélo*
- *Le Cercle Plaintelais*

Annonces

Emploi

- Personne cherche à effectuer des heures de ménage ou repassage rémunérées en chèque CESU, secteur Plaintel. **Tél : 02 96 42 40 25**

Divers

- A vendre bocaux Le Parfait : 36 de 1 litre, 5 de 0,75 litre, 17 de 0,50 litre. 1 € la pièce. **Tél : 06 84 34 88 55**
- A vendre foin en petites bottes (stocké sous abri). 2 € la botte de 16 kg. **Tél : 06 73 87 66 38**
- A vendre 2 CV6 pour pièces ou à rénover (année 1983). **Tél : 06 68 00 27 90**
- A vendre salle à manger rustique : buffet 4 portes avec réhausse long. 2m50, table 1m70 avec de rallonges de 50 cm, 6 chaises paille, 250 €. Meuble TV bas en merisier, 1m80, avec porte vitrée, 200 € à débattre. **Tél : 06 79 19 54 47**
- A vendre table de salle à manger en bois massif style breton, 6 places + 6 chaises. **Tél : 06 46 49 01 80**
- A vendre barrique à cidre, année 2000, 250 l, 80 € (peut servir de décoration). Zibro Kamin turbo, 80 €. **Tél : 06 37 62 64 84** (heure repas).
- A vendre scie circulaire bois Hitachi C9V diam. 235 avec 2 disques, 80 €. Meuleuse Hilti diam. 235 avec disque béton et fer 80 €. **Tél : 06 37 62 64 84** (heure repas)

Immobilier

- À louer maison de 60 m² avec terrasse au bourg de St-Carreuc. RDC : coin cuisine, salon, salle de bain et wc. Etage : 2 chambres, placards. Chauffage électrique au sol. Libre au 15/03. Loyer 420 €. **Tél : 02 96 32 02 79** (ap. 19h)
- A louer maison au centre-bourg, avec cour et jardin comprenant : séjour, grande cuisine séparée, 2 chambres, SDE, WC séparé. Sous-sol complet. Chauffage central fuel. Bien isolée. Libre de suite. Loyer : 580 €. **Tél. : 06 88 28 59 45** ou **02 40 11 81 33**
- A louer Plaintel centre grand studio de 45 m² : cuisine/séjour en L, SDB, débarras, parking couvert. **Tél : 02 96 32 04 06** (heure repas) ou **02 96 32 16 76**
- A louer maison F4 (10 la ville Hamon), grand sous-sol, chauffage fuel. Libre. **Tél : 02 96 32 59 59**
- A louer magasin de 40 m² au centre de St-Brieuc, rue passante à proximité écoles / clinique, conviendrait pour crêperie, restauration rapide, coiffeur. Loyer 350 €. **Tél : 02 96 94 04 64**

VITRINE

GIL'ELEC
Gilles Sohier • Electricien
Travaux neufs
Rénovation et Dépannage
7j/7
Tél. 06 22 72 42 26
Gilles.sohier@yahoo.fr
Site : www.gillessohier.fr

Prenez date

Remise de vos articles le vendredi 6 mars 2015

Directrice de la publication :
Marie-Christine Perro, adjointe à la communication.
Rédaction Coordination : Mairie de Plaintel 02 96 32 52 52.
Site : www.mairie-plaintel.fr - Courriel : mairie@mairie-plaintel.fr
Dépôt légal : Janvier 1998 - Tirage : 1950 exemplaires.
Conception - Réalisation : Communicolor Plédran 02 96 42 24 85